

20, rue Leconte de Lisle  
38029 Grenoble Cedex  
Tél. : 04 58 55 21 70  
Courriel : [emploicompetences@afiph.org](mailto:emploicompetences@afiph.org)  
[www.afiph-emploi-competences.org](http://www.afiph-emploi-competences.org)

## Remobilisation professionnelle

### LE CVS ET LE ROLE DE L'ELU

#### Public :

- Travailleurs en ESAT
- Travailleurs en EA

#### Un rythme adapté :

- 4 Séquences de 3 heures
- 4 1/2 journées de formation
- Un groupe de 8 à 10 personnes

Modalités d'évaluation : Attestation de formation / bilan de l'action suivie et questionnaire satisfaction qualité

### OBJECTIFS DE L'ACTION :

- S'approprier les droits et devoirs d'un élu au CVS en ESAT.
- Appréhender les règles de fonctionnement d'un CVS.
- Connaître le cadre légal qui donne des droits et qui suppose des obligations.
- Apprendre à communiquer avec les autres élus et les autres travailleurs en ESAT.
- Cette formation renforcera « le travailleur » dans sa posture de citoyen en institution.

### DESCRIPTIF DE L'ACTION :

- Cette formation va donner les éléments de base permettant aux stagiaires de comprendre :
  - Les objectifs d'un CVS.
  - Les attributions d'un CVS.
  - La composition d'un CVS.
  - Le rôle de chacun des membres au sein du CVS en ESAT.
- Chaque notion sera repérée et remise dans son contexte.
- Cette formation vise à donner les clés nécessaires à l'élu du CVS afin que son discours soit clair et précis.
- Cette formation permettra aux stagiaires d'appréhender les rouages de la communication afin que ces derniers puissent aider les travailleurs en ESAT à comprendre les enjeux du CVS.
- Les stagiaires découvriront les éléments qui peuvent troubler leur communication, et il sera abordé les attitudes pour réussir sa communication en équipe.

### MODALITES :

- Formation par séquence de 4 1/2 journée de 3 heures qui s'appuiera tant sur le droit que sur les ressorts de la communication interpersonnelle
- La participation active des stagiaires sera recherchée afin de rendre le contenu très concret au regard de différentes situations vécues au sein de l'établissement.

### INTERVENANTS :

- L'intervenant-formateur est une professionnelle du secteur ayant une double compétence, un poste d'encadrement et formatrice.